

SERVICE EDUCATION  
JLS/MJH

## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 MARS 2007

### DELIBERATION

#### OBJET : Crédits scolaires 2007

Il est proposé de fixer les crédits scolaires de l'année 2007, pour l'ensemble des établissements publics de la commune, de la manière suivante :

Crédits	Taux 2006	Proposition 2007
Crédit chef d'établissement	461,43 €	<b>470,65 €</b>
Crédit par classe	106,33 €	<b>108,45 €</b>
Crédit ouverture de classe	88,54 €	<b>90,31 €</b>
Crédit par élève (maternelle ou primaire) allocation de base pour frais scolaires	33,33 €	<b>33,99 €</b>
Crédit arbre de Noël	2,68 €	<b>2,73 €</b>

Sur proposition de la Commission «Enfance, Jeunesse, Education, Sport, Culture, Vie associative, Prévention, Insertion», le crédit «arbre de Noël» est aligné sur le tarif du spectacle de Noël à Océanis (2,70 €)

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions «Enfance, Jeunesse, Education, Sport, Culture, Vie Associative, Prévention, Insertion» et «Finances, Ressources Humaines, Administration Générale», après en avoir délibéré,

- AUTORISE, à l'unanimité, le Maire à fixer ainsi les crédits scolaires pour l'année 2007.

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

L'Adjointe déléguée  
Enfance, Jeunesse, Education

Evelyne METAYER